

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019-2020

Mardi 22 septembre 2020 (9 h)

Visioconférence via la plateforme ZOOM

Étaient présents :

Association des bibliothèques publiques du

Québec : Ève Lagacé

Association des professeurs de l'Université

McGill : Kaiko Shikako-Thomas

Amqui : Pierre D'Amours, Richard Leclerc

Baie-Comeau : Viviane Richard

Batiscan : Henriette Rivard

Beauharnois : Anne Bouthiller

Beloil : Pierre Verret

Bolton-Est : Vinciane Peeters

Carrefour action municipale et famille

(CAMF) : Maryse Bédard-Allaire, Mathilde

Barrault, Maxime Boucher, Sophie Bourdages,

Nadia Cardin, Lise Carle, Marie-Claude

Clermont, Menahan O'Bomsawin Delorme,

Marie-Christine Dubuc, Noeimy Dulude,

Gabrielle Grondin-Gravel, Denis Guérin,

Gérard Guisnet, Katie Hamilton, Sylvie

Larivière, Luc Leblanc, Fannie Lebrun, Sylvie

Légaré, Isabelle Lizée, Vicki Mailhot, Richard

Martin, Richard Paulhus, Sylviane Pilon,

Dominique Racicot, Brigitte Riendeau,

Alexandre Roy, Lise Roy, Nathalie Simard

Centre d'écologie urbaine de Montréal :

Mikael St-Pierre

Coalition québécoise sur la problématique

du poids : Marc-André Parenteau

Communagir : Marie-Claude Labrie

Contrecoeur : Maud Allaire

Courcelles : Karen Lessard

Dégelis : Isabelle Pelletier

Design de vie : Ghislain Demers

Drummondville : Stéphanie Lacoste

Fédération québécoise des municipalités :

Delisca Ritchie-Roussy, Maryse Drolet

Fédération québécoise des organismes

communautaires Famille : Fannie Deslauriers

Fortierville : Julie Pressé

Gaspé : Aline Perry

Intergénération Québec : Matthieu Fannièr

Kinnear's Mills : Josyane Dufresne-Dubois

L'Épiphanie : Manon Leblanc

Lac-Bouchette : Ghislaine Hudon

Lac-Etchemin : Guyda Deblois

Les Arts et la ville : Stéphanie Chaumont

Lire et faire lire : Chantal Vaillancourt

Massueville : Denis Marion

Ministère de la Famille : Véronique Martin

MRC Arthabaska : Geneviève Demers

MRC Les Maskoutains : Élyse Simard

MRC de Pierre-De Saurel : Véronique Massé

Pincourt : Yvan Cardinal

Plessisville : Martin Nadeau

Pointe-aux-Outardes : Joëlle Bernier

Rivière-du-Loup : Valérie Gauthier, Sylvie

Vignet

Rouyn-Noranda : Claudette Carignan,

Dominique Morin, Denise Lavallée, Sylvie

Turgeon

Ruesécure : Paul MacKay

Saint-Anicet : Fannie Fournier

Saint-Antoine-sur-Richelieu : Chantal Denis

Saint-Colomban : Isabel Lapointe

Saint-Eustache : Michel Lamontagne

Saint-Jacques-le-Mineur : Lise Sauriol

Saint-Jean-Baptiste : Caroline-Josée

Beaulieu, Marilyn Nadeau

Saint-Magloire : Anne-Marie Beaudry

Sainte-Clotilde-de-Horton : Simon Boucher

Sainte-Julie : André Lemay, Nicole Marchand

Secrétariat aux aînés : Jean-Philippe Lessard-

Beaupré, Laurent Saint-Jacques

Shawinigan : Josette Allard-Gignac

Sherbrooke : Julien Molé Verderosa

Solon : Chloé Dodinot

Terrebonne : Nathalie Ricard

Travailleur autonome/consultant et

formateur : Karl Lussier

Union des municipalités du Québec : Doreen

Assaad

Université du Québec à Montréal : Liesette

Brunson

VÉLOSYPATHIQUE : Louis Lalonde

Victoriaville : Patrick Paulin

1. Ouverture de l'assemblée

Doreen Assaad, présidente du Carrefour action municipale et famille (CAMF), ouvre l'assemblée à 9 h 10 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle mentionne que c'est un honneur de les recevoir en aussi grand nombre.

La présidente de l'assemblée indique aux personnes présentes que cette rencontre sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du procès-verbal.

Il est mentionné que certains documents sont pour adoption et que d'autres sont pour le dépôt seulement.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette rencontre, les règles de fonctionnement sont spécifiées.

Cette séance est un moment historique pour le Carrefour action municipale et famille ainsi que pour le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS). La présence de Denis Marion, ancien président du conseil d'administration du RQVVS, est soulignée.

Les membres de la permanence, de l'équipe d'accompagnement ainsi que les membres du conseil d'administration transitoire sont remerciés pour leur engagement au sein de l'organisme au cours de la dernière année.

2. Vérification du quorum

La présidente demande à Denis Guérin, responsable de la valorisation des connaissances au CAMF, de constater le quorum. Celui-ci l'informe que le quorum est atteint. Sur les 94 personnes présentes, 49 représentent 41 municipalités et organismes membres et 45 autres personnes sont des non-membres.

3. Nomination de la présidence et du secrétariat de la réunion

R191AGApv22/09/20

Il est proposé par Stéphanie Lacoste et appuyé par André Lemay que Doreen Assaad agisse comme présidente d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

R192AGApv22/09/20

Il est proposé par Sylvie Turgeon et appuyé par Patrick Paulin que Sylvie Larivière agisse comme secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Ces deux (2) personnes acceptent.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Des modifications ont été apportées au projet d'ordre du jour. La présentation des états financiers est devancée au point n° 6 pour permettre à l'auditeur d'y être. L'adoption de ceux-ci seront faits au point n° 9.1.1. comme prévu.

Quelques jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle (AGA), les participantes et les participants ont reçu un courriel de rappel leur demandant si des ajouts ou des commentaires concernant l'ordre du jour devaient être faits.

Aucun commentaire ni ajout n'ont été mentionnés.

L'ordre du jour est adopté par les membres présents.

R193AGApv22/09/20

Il est proposé par André Lemay et appuyé par Sylvie Turgeon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5. Procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle du 31 mai 2019 et de l'assemblée générale extraordinaire du 20 novembre 2019

5.1. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 mai 2019

Lors de l'envoi de convocation à l'assemblée générale annuelle, le procès-verbal du 31 mai 2019 a été transmis selon les délais prescrits afin que toutes et que tous puissent en prendre connaissance.

Aucun ajout, commentaire ou correction ne sont à apporter.

R194AGApv22/09/20

Il est proposé par Ghislaine Hudon et appuyé par Anne-Marie Beaudry d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 mai 2019. Adopté à l'unanimité.

5.2. Dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 novembre 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 novembre 2019 est remis pour informer les membres. Celui-ci a été transmis lors de la convocation à l'AGA.

6. Présentation des états financiers du 11 décembre 2019 et du 31 mars 2020

M. Amin Sassi, de la firme *Sassi comptable professionnel agréé inc.*, se joint à la rencontre afin de présenter les états financiers du 11 décembre 2019 et du 31 mars 2020.

Deux (2) documents d'états financiers sont disponibles étant donné que la fusion entre le CAMF et le RQVVS s'est officialisée en cours d'année. Les membres de l'assemblée ont convenu d'obtenir un portrait global pour l'année entière. Celui-ci mentionne que les chiffres des états financiers au 11 décembre 2019 sont intégrés aux états financiers au 31 mars 2020. Pour cette raison, il s'attardera davantage sur le document du 31 mars 2020.

M. Sassi mentionne que les pages 3 et 4 des états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du CAMF au 31 mars 2020 conformément aux normes canadiennes pour les OSBL. Il est indiqué qu'une note est inscrite dans le rapport du 11 décembre 2019 concernant la fusion et qu'une autre note est inscrite dans le rapport du 31 mars 2020 concernant la pandémie de la COVID-19. À la page 5 des états financiers au 11 décembre 2019, on retrouve un comparatif avec l'année précédente. Par contre, il est spécifié que la

comparaison se fait sur une période de 255 jours, soit du 1^{er} avril 2019 au 11 décembre 2019, date à laquelle il y eut dissolution de l'organisme. Aucun comparatif n'apparaît sur le rapport du 31 mars 2020, car celui-ci représente une nouvelle entité. À la page 5 du rapport du 31 mars 2020, les activités des deux (2) organisations y sont présentées pour une période de 110 jours, soit du 11 décembre 2019 au 31 mars 2020. Il est à noter que les résultats de l'état financier du RQVVS pour la période du 1^{er} avril au 11 décembre 2019 sont indépendants. Les revenus de l'année en cours jusqu'au 31 mars 2020, incluant le 11 décembre 2019, sont de 1 346 597 \$ comparativement à 972 124 \$ en 2019, ce qui représente une augmentation de 374 473 \$. Les dépenses totales représentent 1 250 144 \$ pour une différence de 251 177 \$ de plus que l'année précédente. Un déficit de 18 259 \$ est perçu dans le rapport du 11 décembre 2019 et un surplus de 114 712 \$ pour le rapport du 31 mars 2020. En cumulant les deux (2) rapports d'états financiers, l'année financière de 12 mois se termine avec un surplus de 96 453 \$. M. Sassi présente les bailleurs de fonds principaux. Les cotisations aux membres ont permis de cumuler une somme de 73 727 \$, soit une augmentation de 19 145 \$ de plus que l'an dernier.

Pour ce qui est de la masse salariale, le montant inscrit est de 656 848 \$, une augmentation de 145 363 \$. Le colloque représente une somme de 50 135 \$ comparativement à 100 352 \$ en 2019. Le loyer constitue une somme de 61 318 \$.

Pour ce qui est de la suite, M. Sassi suggère de continuer la présentation avec le rapport des états financiers en date du 31 mars 2020 étant donné qu'il représente les deux (2) organisations.

Pour ce qui est du bilan, l'actif est de 1 314 892 \$ et il est spécifié qu'une majeure partie de ce montant est de l'actif à court terme. Le passif est de 1 183 022 \$ au total ce qui inclut les apports reportés pour une somme de 964 069 \$. Le total des actifs nets est de 131 870 \$.

À la page 8, on expose l'état de la trésorerie qui vient expliquer l'état des comptes bancaires. À la fin, le compte bancaire représente une somme de 100 715 \$ pour la nouvelle organisation.

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 85 000 \$ et celle-ci n'a pas été utilisée en date du 31 mars 2020.

La note n° 8 « Apports reportés » indique un solde total de 964 069 \$ en date du 31 mars 2020. Les sommes de la Fondation Lucie et André Chagnon ainsi que l'encadrement MADA représentent près de 75 % du solde total.

À la page 14 du rapport, les apports en fidéicommiss concernant le projet CPDC (Collectif des partenaires en développement des communautés) représentent une somme de 50 135 \$.

Période de questions

Aucune question n'est posée.

7. Adoption des règlements généraux

La fusion entre le CAMF et le RQVVS a permis de définir une nouvelle organisation avec une mission, une vision et des objets représentant les besoins des municipalités quant à la qualité de vie et à la santé globale des citoyennes et des citoyens.

Pour ce faire, le conseil d'administration transitoire a débuté ce chantier en étudiant les règlements généraux des deux organisations. Rappelons que le CA transitoire était formé de dix (10) administratrices et administrateurs issus du CAMF et quatre (4) du RQVVS.

La présidente remercie la direction générale ainsi que tous les membres du conseil d'administration transitoire pour leur présence lors des nombreuses rencontres et pour leur contribution aux discussions et aux prises de décisions tout au long de cette dernière année.

Les éléments qui comportent le plus de changements sont la mission, la vision, les objets et la gouvernance.

Le nouveau conseil d'administration sera composé de 13 membres administratrices et administrateurs qui seront accompagnés de deux (2) collaboratrices et collaborateurs qui viendront nourrir les réflexions et les orientations de l'organisation par leurs expertises. Les postes n° 1 à 7 sont des sièges désignés par taille de population. Le poste n° 8 est destiné à une administratrice ou à un administrateur issu d'une MRC (municipalité régionale de comté) tandis que le poste n° 9 est dédié à un organisme à but non lucratif. Les sièges n° 10 et n° 11 sont pour des personnes élues déléguées des deux villes métropoles, Montréal et Québec. La personne élue déléguée de l'UMQ (Union des Municipalités du Québec) siègera au poste n° 12 et la personne élue déléguée de la FQM (Fédération québécoise des municipalités) siègera au poste n° 13.

Il est indiqué aux personnes présentes à l'assemblée que des modifications ont dû être apportées aux sièges n° 1 et n° 2 dans le projet de règlements généraux. Le poste n° 1 « 1 à 1 999 individus » est à présent « 1 à 1 749 individus » et le poste n° 2 « 2 000 à 4 999 individus » est devenu « 1 750 à 4 999 individus ». Les changements ont été transmis à toutes et à tous par envoi courriel au cours de la semaine précédant l'assemblée. Ces changements ont été apportés à la suite d'une mauvaise répartition des administratrices et des administrateurs demeurant en poste. L'appel de candidatures ayant été fait et ayant reçu des candidatures pour la catégorie de « 1 à 1 999 individus », le conseil d'administration transitoire a pris la décision de permettre aux personnes qui ont soumis leur candidature de se présenter. Des vérifications légales ont été faites avant d'effectuer ces changements. Ce changement de population amène le déplacement de 40 municipalités. Des vérifications ont été effectuées afin de s'assurer qu'aucune candidature n'a été déposée pour les municipalités de 1 750 à 2 000 individus.

À l'article 4.4 des règlements généraux, une modification a été effectuée quant à l'appel de candidatures pour les membres ordinaires. Auparavant, cet appel devait être effectué 90 jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle. À présent, cet appel devra être fait 60 jours avant la tenue de l'assemblée.

L'article 4.5 « Durée des mandats des membres du conseil d'administration » spécifie que la durée de celui-ci est de deux (2) ans pour un renouvellement maximum de quatre (4) mandats. Après l'interruption d'un an, un ancien membre du CA peut se représenter à nouveau aux élections. Pour ces élections, il y aura alternance des mandats. Lors des années impaires, sept (7) membres seront élus ou désignés et pour les années paires, ce sera six (6) membres qui seront élus ou désignés. Afin de former le conseil d'administration dans la nouvelle organisation, sept (7) membres siégeant actuellement au CA transitoire poursuivront leur mandat pour un (1) an. La liste de ces membres se trouve à l'article 10.1 des règlements généraux. Cette disposition transitoire sera supprimée par la suite.

Aucun commentaire et aucune question ne sont soulevés.

R195AGApv22/09/20

Il est proposé par Yvan Cardinal et appuyé par Nicole Marchand d'adopter les règlements généraux tels que proposés. Adopté à l'unanimité.

8. Élection

8.1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

R196AGApv22/09/20

Il est proposé par Sylvie Turgeon et appuyé par Stéphanie Lacoste que Sylvie Vignet agisse comme présidente d'élection. Adopté à l'unanimité.

R197AGApv22/09/20

Il est proposé par Stéphanie Lacoste et appuyé par Chantal Vaillancourt que Menahan O'Bomsawin Delorme agisse comme secrétaire d'élection. Adopté à l'unanimité.

Ces deux (2) personnes acceptent.

8.2. Élection des membres du conseil d'administration

8.2.1. Bilan des candidatures reçues

Sylvie Vignet fait part de sa grande joie d'être nommée présidente d'élection du premier conseil d'administration pour la nouvelle organisation.

Cette année, 13 candidatures ont été reçues pour les quatre (4) catégories à pourvoir. Il est indiqué qu'un (1) seul poste par catégorie est à combler.

Il est spécifié aux membres qu'une seule personne par municipalité ou par organisation a droit de vote. Chaque participante ou chaque participant ayant déposé sa candidature a le droit de parole pour une durée maximale de deux (2) minutes. Les votes se feront via la plateforme sécurisée Scrutari.

Dans la catégorie des municipalités de 1 à 1 749 individus, trois (3) candidatures ont été reçues : Anne-Marie Beaudry (conseillère municipale de Saint-Magloire), Simon Boucher (maire de Sainte-Clotilde-de-Horton) et Julie Pressé (maire de Fortierville).

Dans la catégorie des municipalités de 5 000 à 9 999 individus, deux (2) candidatures ont été reçues : Manon Leblanc (conseillère municipale de L'Épiphanie) et Martin Nadeau (conseiller municipal de Plessisville).

Dans la catégorie des municipalités de 10 000 à 49 999 individus, cinq (5) candidatures ont été reçues : Josette Allard-Gignac (conseillère municipale de Shawinigan), Isabel Lapointe (conseillère municipale de Saint-Colomban), Patrick Paulin (conseiller municipal de Victoriaville), Aline Perry (conseillère municipale de Gaspé) et Pierre Verret (conseiller municipal de Beloeil).

Dans la catégorie des municipalités régionales de comté (MRC), trois (3) candidatures ont été reçues : Yvan Cardinal (maire de Pincourt, MRC de Vaudreuil-Soulanges), Guislaine Hudon (maire de Lac-Bouchette, MRC Le Domaine-du-Roy) et Sylvie Turgeon (conseillère municipale de Rouyn-Noranda, ville MRC).

8.2.2. Parole aux candidat(e)s

Toutes les personnes participantes des quatre (4) catégories ont pris deux (2) minutes de parole devant l'assemblée.

8.2.3. Élection

Sylvie Vignet passe la parole à Menahan O'Bomsawin Delorme, secrétaire d'élection, afin d'expliquer le fonctionnement.

Menahan O'Bomsawin Delorme procède à l'envoi du courriel dans lequel les membres votants ont accès à un lien Internet, un mot de passe personnalisé ainsi qu'un numéro de scrutin afin d'accéder à la plateforme Scrutari.

Pour les membres votants ayant des problèmes techniques informatiques, ils peuvent envoyer leurs choix de candidates et de candidats à l'adresse courriel suivante : inscription@camf.ca.

Sylvie Vignet indique que les résultats des élections seront connus au point n° 11 de l'ordre du jour.

9. Finances

9.1. Adoption des états financiers 2019-2020

9.1.1. États financiers du 11 décembre 2019

Le Carrefour action municipale et famille n'est pas dans l'obligation de faire adopter les états financiers, mais souhaite tout de même procéder à l'adoption pour démontrer sa transparence.

Ces états financiers ont été préalablement présentés en début de rencontre par M. Amin Sassi de la firme *Sassi comptable professionnel agréé inc.*

Aucune question et aucun commentaire ne sont soulevés.

R198AGApv22/09/20

Il est proposé par Patrick Paulin et appuyé par Sylvie Vignet d'adopter les états financiers du 11 décembre 2019. Adopté à l'unanimité.

9.1.2. États financiers du 31 mars 2020

R199AGApv22/09/20

Il est proposé par André Lemay et appuyé par Ghislaine Hudon d'adopter les états financiers du 31 mars 2020. Adopté à l'unanimité.

9.2. État de la situation au 31 août 2020

Étant donné que la tenue de l'assemblée générale annuelle dépasse le délai des trois (3) mois en raison de la pandémie de la COVID-19, l'organisation est dans l'obligation de présenter le plus récent rapport de l'état de la situation financière aux membres présents.

Cet état de situation a été transmis aux participantes et aux participants avant la rencontre. Il est spécifié que ceci n'est qu'un dépôt de document et que l'adoption n'est pas requise.

La situation financière est excellente pour le Carrefour. Le soutien de la Fondation Lucie et André Chagnon fait toute la différence. Avenir d'enfants a contribué financièrement à la fusion ainsi qu'à l'évolution de cette nouvelle organisation jusqu'au 31 mars 2020.

Il est mentionné que certaines sommes restent à recevoir et que les sommes provenant du SA (Secrétariat aux aînés) sont seulement suspendues, car les activités ne peuvent avoir lieu en temps de pandémie.

Aucun commentaire et aucune question ne sont soulevés.

9.3. Adoption des prévisions budgétaires 2020-2021

La directrice générale présente les prévisions budgétaires pour l'année 2020-2021.

La prévision budgétaire est de 1 070 524 \$ en revenus, 1 481 184 \$ en dépenses et 1 297 074 \$ en apports reportés.

Le soutien au fonctionnement pour les politiques familiales municipales (PFM) est budgété à 125 000 \$ et celui pour les Municipalités amies des aînés (MADA) est budgété à 115 000 \$. Un montant de 25 000 \$ est alloué pour le 32^e colloque. La prévision budgétaire provenant de la Fondation Lucie et André Chagnon s'élève à 275 097 \$. Les offres de services représentent 45 550 \$ et les cotisations aux membres représentent une somme de 59 856 \$. À la suite de la fusion des deux (2) organisations, de nouveaux projets se sont ajoutés tels que le Collectif des partenaires en développement des communautés dont le Carrefour est à présent mandataire, celui-ci a un budget de 200 741 \$. Le EIS (Évaluation d'impact sur la santé) est un mandat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux en partenariat avec l'INSPQ (Institut national de santé publique du Québec), il représente un montant de 75 000 \$. La Fête des voisins est budgétée à 5 000 \$ et le livre « L'Obsession du citoyen » représente une somme de 600 \$.

La prévision des dépenses totales s'élève à 1 196 755 \$. La prévision des salaires et des charges salariales est de 742 462 \$ en 2020-2021 comparativement à 654 962 \$ pour l'année précédente. Cette hausse s'explique par la fusion et l'ajout de deux (2) postes, ce qui totalise une équipe de 17 personnes. Le loyer engendre des dépenses de 62 544 \$. Le CAMF prévoit des dépenses de 153 000 \$ pour le projet avec la Fondation Lucie et André Chagnon. Les prévisions de dépenses pour les offres de services s'élèvent à 30 550 \$. Les lignes 55 « Encadrement PFM » et 56 « Encadrement MADA » présentent l'estimation des dépenses liées aux accompagnements de notre équipe PFM/MADA. Une refonte du site Internet et des médias sociaux est prévue, celle-ci est budgétée à 15 000 \$, mais sera sans doute à revoir à la hausse.

Aucun commentaire et aucune question ne sont soulevés.

R200AGApv22/09/20

Il est proposé par Henriette Rivard et appuyé par Pierre Verret d'adopter les prévisions budgétaires 2020-2021 telles que proposées. Adopté à l'unanimité.

9.4. Adoption de la cotisation des membres pour 2021

Deux (2) grilles sont présentées aux membres présents. Sur la première se trouve le profil des membres actuels du Carrefour et du RQVVS et sur la seconde, l'augmentation des tarifs d'adhésion par taille de population.

En raison de la fusion, le CAMF compte dorénavant 403 membres, dont 80 nouveaux membres.

Afin d'ajuster annuellement les cotisations des membres et de suivre la hausse de l'IPC (Indice des prix à la consommation), il est proposé d'augmenter les cotisations de 1,5 % au 1^{er} janvier 2021.

R201AGApv22/09/20

Il est proposé par Délisca Ritchie-Roussy et appuyé par Stéphanie Lacoste de majorer la cotisation des membres pour 2021 de 1,5 %. Adopté à l'unanimité.

9.5. Choix du vérificateur comptable pour 2020-2021 (à entériner)

Il est mentionné que la firme *Sassi comptable professionnel agréé inc.* est l'auditeur du Carrefour des quatre (4) dernières années.

La directrice propose aux membres présents de procéder à un appel d'offres afin de nommer une nouvelle firme comptable pour la nouvelle organisation.

R202AGApv22/09/20

Il est proposé par Manon Leblanc et appuyé par Joëlle Bernier de procéder à l'appel d'offres pour un nouveau vérificateur comptable pour l'année 2020-2021. Adopté à l'unanimité.

10. Rapport annuel des activités 2019-2020

10.1. Dépôt et présentation des faits saillants

La directrice générale présente le rapport annuel des activités. La présentation fait état des principales activités mises en œuvre au cours de l'année 2019-2020. De plus, ce rapport a été transmis à toutes les participantes et à tous les participants de l'assemblée.

Il est spécifié que ce document comporte les principales activités du Réseau québécois des Villes et Villages en santé.

Les faits saillants de l'année 2018-2019 sont :

- Fusion du CAMF et du RQVVS
- Nouveau conseil d'administration transitoire
- Accompagnement de 188 municipalités et de 10 MRC pour une PFM

- 226 municipalités et 33 MRC ont été accompagnées pour le projet MADA
- 32 formatrices et formateurs constituent l'équipe d'accompagnement
- 750 heures d'accompagnement ont été réalisées
- 3 nouveaux mandats d'activités de réseautage avec le Secrétariat aux aînés
- Le programme d'accréditation MAE compte à présent 77 municipalités et 2 MRC
- Mise en valeur du 10^e anniversaire MAE
- Campagne des bons coups MAE tout au long de l'année 2019-2020
- Participation au « Sommet des Villes amies des enfants » en Allemagne
- Projet paternité incluant la production d'une capsule vidéo
- Distribution de 192 tables à langer afin que les papas puissent langer leurs enfants
- EIS (Évaluation d'impact sur la santé) en collaboration avec l'INSPQ
- Table des Grandes villes sur le développement social et communautaire
- Réseau des rencontres régionales VVS (Villes et villages en santé)
- Fête des Voisins — reportée en 2021 (en raison de la pandémie)
- 2 fiches-conseils créées par Voisins Solidaires — contexte de la COVID-19
- 3 offres de services réalisées
- Munivox — nouvelle offre de services
- Valorisation des connaissances
- Création d'un outil de concertation
- Rapport sur les politiques regroupées
- 4 nouveaux outils d'accompagnement
- Mise en place à l'interne — Processus pour capitaliser sur les expertises
- Colloque — reporté en 2021 (en raison de la pandémie)
- Remise des prix CAMF
- Formation en urbanisme pour les élu·es et les élus
- 1 magazine — 3 numéros – 2 400 abonnés — 49 articles
- 24 infolettres — 2 177 abonnés — hausse de 23 %
- Réseaux sociaux
- 27 partenaires — 7 comités de travail — 4 nouvelles ententes de partenariat

La directrice générale souligne que les réussites de l'année sont le fruit d'un travail collectif. Elle tient à remercier les bailleurs de fonds, les membres du conseil d'administration et les membres de la permanence.

10.2. Commentaires des membres

Des commentaires ont été inscrits dans la section clavardage de la plateforme ZOOM.

Les membres de la permanence sont complimentés pour leur adaptation technologique pour cette rencontre. Le conseil d'administration est félicité pour tout le travail accompli ainsi que l'équipe du Carrefour pour l'atteinte des objectifs et la mise en place des projets.

11. Présentation du résultat de l'élection

Les nouveaux membres du conseil d'administration du CAMF sont :

Julie Pressé (maire de Fortierville)

Représentante des municipalités de 1 à 1 749 individus

Élue par vote électoral

Manon Leblanc (conseillère de L'Épiphanie)
Représentante des municipalités de 5 000 à 9 999 individus
Élue par vote électoral

Patrick Paulin (conseiller municipal de Victoriaville)
Représentant des municipalités de 10 000 à 49 999 individus
Élu par vote électoral

Sylvie Turgeon (conseillère de Rouyn-Noranda, ville MRC)
Représentante des municipalités régionales de comté
Élue par vote électoral

12. Annonce du nom, de l'identité et de la mission de la nouvelle organisation

Arianne Cardinal de la firme *Atypic* se joint à la rencontre afin d'accompagner la présidente d'assemblée dans l'annonce de la nouvelle entité.

Doreen Assaad mentionne que c'est un honneur de participer au grand dévoilement, accompagnée des membres du conseil d'administration, de la direction générale et de l'équipe de la permanence.

La présidente débute la présentation en racontant l'histoire évolutive entre le Carrefour action municipale et famille et le Réseau québécois de Villes et Villages en santé.

Doreen Assaad procède à la divulgation du nouveau nom : Espace MUNI.

Atypic poursuit avec la description d'Espace MUNI. Le logo, le triptyque « Accompagnement, Outils, Inspiration » ainsi que des éléments graphiques s'ensuivent incluant la phrase signature « Solutions pour des municipalités vivantes ».

Denis Marion, ancien président du conseil d'administration du RQVVS, souhaite souligner la naissance de cette nouvelle entité. Il est reconnaissant pour tout le travail de création afin de réaliser la nouvelle image qui représente les deux (2) organisations. Il souligne qu'avec le contexte de la pandémie mondiale, le monde municipal est en changement et il indique que les citoyennes et les citoyens sont d'autant plus importants.

La mission, la vision et les valeurs sont également soumises à l'assemblée.

La directrice générale présente ce qu'est à présent Espace MUNI, la gamme des services ainsi que les nouveautés dans les services.

Il est proposé aux personnes présentes à cette rencontre d'inscrire leurs commentaires dans le clavardage ou de les acheminer par courriel afin que l'organisation puisse en prendre note.

R203AGpv22/09/20

Il est proposé par André Lemay et appuyé par Chantal Denis que le Carrefour action municipale et famille change son nom pour « Espace MUNI » à la suite de la fusion avec le Réseau québécois de Villes et Villages en santé. Adopté à l'unanimité.

13. Autres points

Il n'y a pas d'autres points.

14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale annuelle prend fin à 12 h 02.

R204AGApv22/09/20

Il est proposé par Denis Marion et appuyé par Nicole Marchand de lever la séance de l'assemblée générale annuelle à 12 h 02. Adopté à l'unanimité.

Présidence

Secrétariat